

Les 3 minutes de GENEVACCORD ADR – n°16 Février 2016

Des nouvelles du comité de la FSM-SDM

Notre Président Guy A. Bottequin est membre du comité directeur de la Fédération Suisse des Associations de Médiation FSM-SDM. À ce titre, il participe aux réunions mensuelles organisées à Berne ou Zürich.

SDM-FSM
Schweizerischer Dachverband Mediation
Fédération Suisse des Associations de Médiation
Federazione Svizzera delle Associazioni di Mediazione

« C'est un réel plaisir de pouvoir travailler dans l'équipe du comité directeur de la FSM-SDM, composée de 10 membres qui regardent tous dans la même direction.



Anette Arbitter

Depuis le 1^{er} février 2016, l'association faitière nationale FSM-SDM a engagé Madame Anette Arbitter (photo) qui assume la direction du secrétariat général.

Multilingue, Madame Arbitter dispose d'une expérience confirmée dans la communication. Elle est médiatrice membre de la FSM depuis 2008.

Par cette structure, il va de soi que toute association suisse de médiation qui serait sous « l'umbrella » de la FSM-SDM avancera à pas de géant.

De plus, grâce aux objectifs et travaux déjà effectués par notre association FSM-SDM, nous obtenons une reconnaissance mondiale. »

Guy A. Bottequin

Save the Date!

Les 10^{èmes} **Journées Suisses de Médiation FSM-SDM** auront lieu les 3 et 4 juin 2016 au Congress Center à Bâle. Cette année l'accent sera mis sur le médiateur avec le thème « Homo Mediator ».

[Inscriptions](#)

GENEVACCORD ADR mandatée par la CIMEDA pour sensibiliser 17 candidats à la médiation

GENEVACCORD ADR SA est mandatée par la Cour Internationale de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CIMEDA) pour sensibiliser 17 candidats inscrits à la médiation de conflits dans le domaine commercial.



**COUR INTERNATIONALE DE
MÉDIATION ET D'ARBITRAGE**
MÉDIARBITRAGE®

La session de deux jours de sensibilisation aura lieu à Paris les 7 et 8 avril prochains. L'objectif est que les participants comprennent ce qu'est la médiation de conflits et qu'ils en acquièrent les bases théoriques et pratiques dans le domaine commercial.

Le programme mêlera ainsi théorie et pratique : l'état d'esprit, le déroulement et les règles de la médiation, les qualités et outils du médiateur... ponctué par des jeux de rôle et mises en situation.

Des extraits de la pièce SWEET JUSTICE seront notamment utilisés comme support pour illustrer certains points précis.

Cette première approche pourra ensuite être approfondie par une formation de base à la médiation commerciale.

GENEVACCORD ADR se réjouit de ce mandat, étant fortement attachée à l'importance de la formation initiale ou continue de ceux qui pratiquent la médiation.

LA MÉDIATION au Théâtre de Poche-Montparnasse : une pièce de Chloé Lambert



Le Président de GENEVACCORD ADR, Guy A. Bottequin, a eu le plaisir d'assister à Paris à une représentation de la pièce LA MÉDIATION de Chloé Lambert.

Chloé Lambert était présente à la Comédie des Champs-Élysées, à Paris au mois de juin 2015, pour assister à la pièce SWEET JUSTICE.

L'actrice a tenu à inviter Monsieur Bottequin à voir la pièce LA MÉDIATION dont elle est l'auteure et dans laquelle elle joue.

Monsieur Bottequin a également été convié le lendemain à rencontrer la troupe d'acteurs qui souhaitait recueillir les impressions du médiateur avisé.

Une rencontre très riche !

Si la pièce LA MÉDIATION présente elle aussi les dessous d'une médiation de conflits, ses intentions diffèrent de celles de SWEET JUSTICE :

- LA MÉDIATION n'a pas une vocation pédagogique comme ce fut le cas dans SWEET JUSTICE : Chloé Lambert livre une version intime de la médiation après avoir elle-même vécu une médiation familiale et une situation douloureuse.
- Alors que SWEET JUSTICE mêlait acteurs et professionnels du monde de la justice, sur la scène de LA MÉDIATION on ne retrouve que des comédiens professionnels. Monsieur Bottequin salue leur performance et le rythme efficace de leurs jeux d'acteurs.

Voir dans la pièce LA MÉDIATION une discorde entre les co-médiatrices est cocasse et devient un atout pour le spectacle.

C'est pour cela que les co-médiatrices sont jouées par des comédiennes professionnelles et non pas incarnées par des médiatrices formées.

Le théâtre c'est du spectacle, destiné à divertir alors que la médiation est une procédure de la justice restauratrice destinée à faire naître un accord gagnant-gagnant entre deux parties.

En séance de médiation, une discorde entre co-médiateurs serait une catastrophe et un échec : le processus de la médiation étant volontaire, les parties ne sont jamais convoquées à une médiation, bien invitées et donc libres de partir.

GENEVACCORD ADR vous recommande vivement d'aller voir cette pièce et souhaite un beau succès à toute l'équipe.

« Pierre et Anna sont séparés. Elle se sent trahie. Il se sent persécuté.

Ils sont en guerre et pourtant ils doivent se mettre d'accord pour organiser la vie de leur enfant de trois ans.

Une médiation familiale doit leur permettre de renouer un dialogue pacifique et de s'entendre.

La médiation aboutira-t-elle alors que les deux médiatrices s'opposent, elles aussi, sur la manière dont elles doivent conduire la médiation ? »

LA MÉDIATION

De Chloé Lambert
Mise en scène de Julien Boisselier

Théâtre de Poche-Montparnasse
+33 (0)1 45 44 50 21
Du mardi au dimanche

Voir le [dossier de presse](#)

La co-médiation : intérêts et expérience

En décembre 2015, le Président de GENEVACCORD ADR Guy A. Bottequin a été appelé par une collègue avocate-médiatrice à Paris pour une mission de co-médiation.

Il s'agissait d'une médiation judiciaire, un cas intra-entreprise très complexe au sein d'une société mondialement connue.

Cette expérience, pas nouvelle pour Guy A. Bottequin, est à recommander à tous les médiatrices et médiateurs pour s'efforcer à mieux écouter, pouvoir mieux suivre le conflit des parties et être capable d'imaginer que les co-médiateurs forment une équipe dans une course de relais et se passent le témoin.

Ce sont les co-médiateurs qui doivent performer ensemble en équipe, pas l'un ou l'autre des médiateurs.

Quelle subtilité, quelle force et quelles émotions les co-médiateurs peuvent apporter aux parties ainsi qu'aux avocats présents, pour arriver à faire basculer les parties dans la confiance et dans la créativité à trouver des solutions gagnant-gagnant.

Guy A. Bottequin, conférencier invité du déjeuner-débat D&DS

Le 13 novembre 2015, l'ONG Dialogue & Démocratie Suisse (D&DS) – section Genève, commission "Ethique et Institutions" – a organisé un déjeuner-débat.

En tant que conférencier invité, Guy A. Bottequin est intervenu sur le thème :

"Quo Vadis - La justice restauratrice : la médiation de conflits dans les 75 pays de l'espace francophone".

Le public de 24 personnes, non-initiales à la médiation pour la plupart, a pu cerner la différence entre arbitrage, conciliation et médiation, trop souvent confondus.

Le développement de la formation initiale et continue des médiateurs professionnels, à l'image du Canada, fait partie de la réussite du processus de médiation.

L'idée que les magistrats devraient donner avantage à la médiation, en ayant cette liberté de pouvoir reprendre le dossier au cas où la médiation échoue a été présentée.

Enfin, un changement d'état d'esprit est nécessaire pour que la médiation soit développée de manière professionnelle, qu'elle soit acceptée et s'ancre dans nos sociétés.

À travers différents exemples de créativité, les intérêts économiques et humains de la médiation (gain de temps, d'argent et d'énergie) ont fait naître de nombreuses questions et réflexions, et suscité beaucoup d'enthousiasme dans l'assemblée.

Les P'tits Déjeuners de la Médiation de la CSMC

Tous les premiers mercredis du mois se tiennent les P'tits Déjeuners de la Médiation à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Genève, de 8h15 à 9h30.

L'équipe de GENEVACCORD ADR était présente le mercredi 3 février 2016. Le sujet était « La Personne de Confiance Externe (PCE) pour les sociétés », thème brûlant d'actualité, très important et porteur d'avenir.



Me Birgit Sambeth Glasner

Les P'tits Déjeuners sont organisés et animés par Me Birgit Sambeth Glasner (*photo*), avocate, médiatrice assermentée et vice-présidente de la Chambre Suisse de Médiation Commerciale (CSMC).

Découvrez le programme des prochaines semaines : [cliquez ici](#)

Commandez le spectacle
SWEET JUSTICE
sur clé USB !



[Cliquez ici](#)

L'écho poétique du mois :

« Parler est un besoin,
écouter est un art »

Goethe